

PROGRAMME DE MARQUAGE DU HOMARD

La pêche du homard sur le banc de Guérande est une activité importante pour les marins-pêcheurs. A leur initiative, un programme de marquage du homard a été lancé en 2015 pour en apprendre davantage sur la biologie de ce crustacé. Avec 4300 individus déjà marqués et près de 400 recaptures signalées, ce programme de science participative est devenu un véritable observatoire !

A chaque recapture, les informations collectées alimentent une base de données permettant de suivre la croissance, le déplacement et le cycle de reproduction des individus.

→ Je pêche un homard marqué, quelle procédure suivre ?



1°) Notez le plus précisément possible

→ Numéro de la marque

→ Date de recapture

→ Localisation (Coordonnées GPS)

→ Longueur de la carapace

Longueur du céphalothorax

→ Présence d'œufs

2°) Gardez-le ou Remettez-le à l'eau

En remettant le homard à l'eau où vous l'avez capturé, il sera possible de continuer à suivre ses déplacements et son cycle de vie

3°) Appelez le COREPEM au

02.51.96.15.67 ou 07.86.03.75.83



En 2021, que vous soyez plaisancier ou marin-pêcheur, apportez votre pince à l'édifice !



Suivez l'actualité du projet sur la page facebook « Les Pêcheurs des Pays de la Loire »